

Strasbourg, le 4 avril 2024

Réaction de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg au verdict du procès de l'attentat de Strasbourg

La cour d'assises spéciale de Paris a rendu ce jeudi 4 avril son verdict dans le cadre du procès de l'attentat de Strasbourg, perpétré en plein cœur du Marché de Noël le 11 décembre 2018. Elle a condamné le principal accusé à 30 ans de réclusion criminelle.

« La justice a été rendue, une lourde peine a été prononcée à l'issue d'un procès qui a permis de faire la lumière sur l'implication des accusés. Je voudrais témoigner mon soutien indéfectible à toutes les victimes et familles de victimes de cet attentat, où cinq personnes ont été assassinées et qui a profondément affecté la vie des nombreux témoins. Je forme le vœu que ce verdict puisse contribuer à leur travail de deuil, même si leur souffrance sera à jamais immense. Les élus et services de la Ville de Strasbourg resteront aux côtés des victimes et de leurs proches pour les accompagner dans leur parcours. »

